



annoncelegale@juragricole.com // 03 84 43 03 99

OD IMMO

Société civile immobilière
 au capital de 1 000 euros
 Siège social : 11 Rue des Chauchaux
 39100 FOUCHERANS

Aux termes d'un acte, sous signatures électroniques, établi en date du 15 Avril 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société civile immobilière
DENOMINATION : OD IMMO
SIÈGE : FOUCHERANS (39100) – 11 Rue des Chauchaux
CAPITAL : 1 000,00 €
OBJET : L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers. L'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet, et la mise en place de toutes sûretés réelles ou autres garanties nécessaires à la conclusion de ces emprunts.
DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
AGREMENT : cession soumise à l'agrément sauf pour les cessions consenties à des associés.
GERANCE : Monsieur Matthieu OLIVIER demeurant à DOLE (39100) – 12 Rue Renvers de Plumont
 Monsieur Louis DANGIEN demeurant à BESANCON (25000) – 16 D Rue des Jardins
IMMATRICULATION : RCS de LONS-LE-SAUNIER

Pour avis,
 La Gérance

SELARL BARDET LHOMME

Société d'avocats inscrite
 au barreau du Jura

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE LES SERRES DE NEY

Siège social :
 195 Chemin des Vermettes
 39300 NEY
 RCS LONS LE SAUNIER
 N°839 429 941

AVIS DE MODIFICATION

Par acte sous seing privé en date du 16 avril 2025, l'associé unique de l'EARL LES SERRES DE NEY a décidé :
 - d'accepter la démission de ses fonctions de gérant présenté par Monsieur PASCUTTO Dominique, à compter du 31 décembre 2024,
 - de nommer Madame Deborah DE-QUESNES demeurant 15 ter Rue du pavé à CHAMPAGNOLE (39300) comme nouvelle gérante à compter du 1^{er} janvier 2025 pour une durée illimitée. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis,
 La gérance.

C.L.B.G.

Société par actions simplifiée
 en liquidation
 au capital de 10 000 euros
 Siège social : 4 Rue Ronde
 39000 LONS LE SAUNIER
 518 059 852 RCS LONS LE SAUNIER

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28/02/2025, l'assemblée générale des associés a :
 - approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 28/02/2025 ;
 - donné quitus à Mr Bertrand ECHINARD, Liquidateur, demeurant 24 Rue des Cordeliers 39000 LONS LE SAUNIER et l'a déchargée de son mandat ;
 - constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28/02/2025. Mention sera faite au RCS de LONS LE SAUNIER.

Pour avis,

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DU CRET D'AMONT

Siège social : 172 Le Voisinail
 39150 LAC-DES-ROUGES-TRUITES
 Société civile au capital
 social de 333.980 €
 R.C.S. Lons-Le-Saunier
 n°822 030 953

Par décision du 17-04-2025, les associés ont décidé de réduire le capital, pour le fixer à 170.330 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention sera faite au R.C.S. de Lons-Le-Saunier.

Pour avis,
 Le gérant.

SCP Marc BARTHEN Céline RUIZ Victor VANDEL

Notaires associés à Dole (39100)
 8 rue Joseph Thoret

Aux termes d'un acte reçu par Maître Marc BARTHEN, Notaire à DOLE, le 15 avril 2025, Monsieur Avelino TOME, retraité, et Madame Flavia Jesuina QUELHAS, Retraitée, demeurant ensemble à FOUCHERANS (39100) 8 B chemin Du Pré Saint Martin.
 Monsieur est né à OEIRAS (PORTUGAL) le 19 janvier 1958,
 Madame est née à CRESTUMA (PORTUGAL) le 8 janvier 1963.
 Mariés à la mairie de DOLE (39100) le 5 janvier 1980 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable ont adopté le régime de la communauté universelle. Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice à Maître Marc BARTHEN.

POUR AVIS ET MENTION.
 Maître Marc BARTHEN, notaire.

MISSION MARCHÉS PUBLICS

Avis d'Appel Public à la Concurrence

Dénégement des routes départementales
 Les prestations sont à bons de commande sans montant minimum et avec un montant maximum fixé par lot. Les prestations sont divisées en 41 lots. Critères d'attribution : offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation.
 Le dossier de consultation est dématérialisé. Il est consultable et téléchargeable à l'adresse suivante : <https://marches-publics.info/accueil.info>
 Les dépôts des plis doivent impérativement être remis par voie dématérialisée sur ce même site.
 Date de remise des offres : le 19 mai 2025 à 11 heures

SAS PILLOT

Société par actions simplifiée
 en liquidation,
 au capital de 6 000 euros,
 siège social et siège de liquidation :
 LIEUDIT AU MOIRÔT,
 39600 ECLEUX,
 911 058 824 RCS LONS-LE-SAUNIER

LIQUIDATION AMIABLE

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mars 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Lise LAIBE épouse PILLOT et M. Julien PILLOT demeurant 14 Rue du Château d'eau, 39380 MONTBARREY de leur mandat de liquidateur, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE BEAU PRÉ

Siège social : TARAVENT
 39300 CHAMPAGNOLE
 Société civile au capital
 social de 143.820 €
 R.C.S. Lons Le Saunier
 n° 381 306 471

Par décision du 07-04-2025, les associés ont décidé à l'unanimité :
 - d'accepter la démission de ses fonctions de cogérant présentée par M. FAIVRE Dominique rétroactivement à compter du 31-03-2025 et de nommer Mme FAIVRE Malory, demeurant : TARAVENT – 39300 CHAMPAGNOLE, cogérante pour une durée illimitée rétroactivement à compter du 01-04-2025. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
 la gérance

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DU MONT ORGIER

Société coopérative agricole
 à capital variable
 Siège Social : Fromagerie
 39 270 ORGELET
 RCS de Lons le Saunier
 N°390 158 020
 Agréée n°39 402

Conformément à l'article 6 des statuts, le conseil d'administration, en date du 15 avril 2025, a décidé de transférer son siège social :
 Ancienne rédaction : Fromagerie-39 270 ORGELET
 Nouvelle rédaction : 5675 Granges Magnin- 39 270 ORGELET
 Modification sera faite au Greffe du Tribunal de Commerce de Lons Le Saunier.

Pour avis

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE LA FERTE

Société à capital variable
 Siège social : 19 rue Principale
 39600 LA FERTE
 Agréée N° 14602
 SIRET : 77838538500019

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira lundi 5 mai 2025 à 10h15 salle de la coopérative
 Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions
 6) Renouvellement du tiers sortant du CA
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
 11) Constatation de la variation du capital social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le prix
 15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15ème jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.

Pour le Conseil d'Administration
 Le Président, Frédéric JACQUOT

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE SAINT MAURICE EN MONTAGNE

Société à capital variable
 Siège social : 1 Rue Moncey-Tailland
 39130 SAINT-MAURICE-CRILLAT
 Agréée N° 39-249
 SIRET : 77842526400026

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Notre AGE se réunira le :
 Jeudi 15 mai 2025 à 10h30
 À la salle de la fromagerie de St Maurice
 Ordre du jour :
 1) Modification de l'article 6§1 des statuts : siège social
 2) Pouvoirs pour les formalités
 Pour le Conseil d'Administration
 Le Président, Francis CHARRIERE

AGRI CONSEIL 39

EXPLOITATION AGRICOLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE DE LA COMBE CHENU

Siège social : 1 Rue Ducrot
 39600 CRAMANS
 Société civile au capital
 social de 117.600 €
 R.C.S. Lons-le-Saunier
 n° 411 335 342

Par décision du 09-04-2025, les associés ont décidé :
 - de nommer M. CHENU Thomas, demeurant : "Moulin Toussaint" – 25610 ARC-ET-SENANS, cogérant pour une durée illimitée rétroactivement à compter du 01-04-2025,
 - de transformer la société à compter du 01-04-2025 en GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN dénommé "GAEC DE LA COMBE-CHENU", Société Civile Particulière, sans création d'un être moral nouveau. GAEC agréé le 19-02-2025 sous le n° 39-1358. Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
 la gérance

AGRI CONSEIL 39

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN RECONNU DES INCORRUPTIBLEMENT VERTS

Siège social : 5 Route de Sarrogna
 FETIGNY
 39240 VALZIN-EN-PETITE-MONTAGNE
 agréé le 29-08-1998
 sous le n°39-853
 R.C.S. Lons-le-Saunier
 n° 421 525 528

Par décision du 08-04-2025, les associés ont décidé :
 - de transférer le siège social au 9 Rue du Crêt – FETIGNY – 39240 VALZIN-EN-PETITE-MONTAGNE.
 Les statuts ont été modifiés en conséquence.
 Mention sera faite au R.C.S. de Lons-le-Saunier.

Pour avis,
 la gérance

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE MYOSOTIS-LAMARTINE

Société civile
 au capital de 1 524,49 euros
 Siège social : 11 A Avenue Aristide Briand
 39000 LONS LE SAUNIER
 353 130 552 RCS LONS LE SAUNIER

Modification des dirigeants

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18 avril 2024, les associés ont constaté la perte de la qualité de gérant de Monsieur Eugène MARONE suite à son décès survenu le 5 septembre 2020.
 Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de LONS LE SAUNIER.

CLOTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : EM&VOUS COACHING.
 Forme : SAS société en liquidation.
 Capital social : 4000 euros.
 Siège social : 7 Place DE LA GARE, 39140 BLETTERANS.
 914436670 RCS de Lons le Saunier.
 Aux termes d'une décision en date du 31 mars 2025, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Madame Emilie VUITTON demeurant 7, Place de la Gare, 39140 Bletterans et prononcé la clôture de liquidation de la société.
 La société sera radiée du RCS du lons le saunier.

Le liquidateur

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE LA FRUITIERE DU PAYS GRANDVALLIER

Société à capital variable
 Siège social : 36 rue de Genève
 39150 SAINT-LAURENT-EN-GRANDVAUX
 Agréée N° 11-794
 SIRET : 77838835500035

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira Mardi 13 mai 2025 à 13h45 Salle de Réunion de la Fromagerie
 Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du CA, Présentation des comptes, Rapport du CAC et Approbation des Comptes
 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions
 6) Renouvellement du tiers sortant du CA
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
 11) Constatation de la variation du capital social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le prix
 15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15ème jour précédant l'assemblée générale, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.
 Pour le Conseil d'Administration
 Le Président,
 Christophe LONCHAMPT

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE FROMAGÈRE DE SAINT MAURICE EN MONTAGNE

Société à capital variable
 Siège social : 1 Rue Moncey-Tailland
 39130 SAINT-MAURICE-CRILLAT
 Agréée N° 39-249
 SIRET : 77842526400026

CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Notre AGO se réunira Jeudi 15 mai 2025 à 09h30 Salle de Réunion de la Fromagerie
 Ordre du jour :
 1) Rapport du Président et du Conseil d'Administration, Présentation des comptes, Rapport du Commissaire aux comptes et Approbation des Comptes
 2) Approbation du budget formation des administrateurs sur l'exercice en cours
 3) Quitus aux administrateurs
 4) Dotation des réserves obligatoires
 5) Dotation des réserves libres et distributions
 6) Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration
 7) Ratification de cooptation en CA
 8) Augmentation du tiers sortant (ouverture d'un ou plusieurs postes)
 9) Remplacement d'un administrateur
 10) Constat du départ d'associés coopérateurs et remboursement de leur capital social
 11) Constatation de la variation du capital social
 12) Allocation globale pour l'indemnisation des administrateurs
 13) Conventions réglementées
 14) Document relatif aux informations sur le prix
 15) Pouvoirs pour les formalités
 16) Questions diverses
 Les associés ont la faculté de prendre connaissance à la fromagerie, à partir du 15ème jour précédant l'AG, des rapports du CA, du CAC, du bilan, du compte de résultat, du texte des résolutions proposées, du document donnant des informations sur l'écart entre le prix indiqué lors de la précédente AGO et le prix effectivement payé aux associés-coopérateurs pour leurs apports ainsi que sur les écarts constatés entre ce prix et les différents indicateurs pris en compte dans le règlement intérieur pour fixer les critères et modalités de détermination du prix des apports.
 Pour le Conseil d'Administration
 Le Président,
 Francis CHARRIERE

VOUS ÊTES ABONNÉ ?

Grâce à votre
CODE ABONNÉ*
 lisez votre
journal sur votre ordinateur, tablette ou téléphone dès le jeudi soir GRATUITEMENT

* Code égaré ?
 demandez-le à
 Aline au 03 84 43 03 99



En raison des jours fériés
jeudis 1^{er} et 8 mai

Dernier délai pour la réception
 de vos annonces légales
LE MARDI 12H

pour une parution papier le vendredi



leJura
 AGRICOLE ET RURAL

Le Jura Agricole et Rural, hebdomadaire d'informations générales et rurales
 Éditeur : SCS JAR au capital de 160 000 € - Maison des Agriculteurs
 455 rue du Colonel-de-Castellau - BP 420 - 39006 LONS-LE-SAUNIER Cedex
 Tél. 03 84 43 03 99 - Fax 03 84 24 49 92. E-mail : annoncelegale@juragricole.com.
 Site internet : <http://www.juragricole.com>. Création : 01-07-1997 - Durée : 99 ans.
 Commanditaire : Association Le Jura Agricole et Rural. Commandité : SARL SOGEJAR
 Gérant : SARL SOGEJAR représentée par Jean-Marie Hervé
 Directeur de la publication, responsable de la rédaction : Étienne Rougeaux
 Rédacteurs : Sébastien CLOSA, Isabelle RENAUT - CPPAP : 0928 T 85620



Tirage OJD 2023 : 2 202 ex. Dépôt légal à parution. ISSN : 0222-979X
 Publicité nationale : Réussir - 4/14 rue Ferrus - CS41442 - 75683 Paris Cedex 14.
 Tél. : 01 49 84 94 22
 Publicité régionale et locale : ARB Publicité - Agrapole - 23 rue Jean-Baldassini - 69364 Lyon Cedex 07 - Contact : Isabelle PELOUX 06 70 44 06 70.
 Abonnement un an : 110 €
 Impression : Imprimerie de L'Avesnois - 1 rue Pierre Charpy - 59440 Avesnes sur Helle
 Journal agréé pour l'insertion des annonces légales et judiciaires
 Pour le département du Jura.

ACPM
 2023